



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : AM STRAM GRAM

Gestionnaire du relais petite enfance : SIEPEA DU PAYS DE GLANE

Période contractuelle : 2023 - 2027



Équipement financé par la Cnaf

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PRÉAMBULE.....	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet.....	5
2.1. Les moyens humains :	5
2.2. Le planning et les actions :	6
2.3. Les locaux	7
2.4. Le matériel.....	8
3. Le contexte territorial du Relais	9
4. La formalisation du projet	12
4.1. L'information et l'accompagnement des familles.....	12
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.....	12
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne.....	12
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée).....	13
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels	13
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur	14
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels.....	15
➤ Informer les professionnels sur le métier	15
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr	16
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels.....	17
➤ Organiser des ateliers d'éveil	18
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :	19
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels.....	19
➤ Lutter contre la sous-activité subie des assistants maternels.....	20
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel.....	21
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :	21

PRÉAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : AM STRAM GRAM	
Adresse administrative : Salle polyvalente - 87510 PEYRILHAC	
Numéro(s) de téléphone : 05 55 08 15 36	
Adresse email : siepea.ram87@orange.fr	
Date de création : 2004	

Gestionnaire : SIEPEA DU PAYS DE GLANE	
Nature juridique : Syndicat intercommunal, établissement public	
Adresse : 8 route de Villeneuve - 87520 VEYRAC	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : BARRETEAU Stéphane	
Coordonnées de contact : 05 55 03 89 42	

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
Peyrilhac
Veyrac
Saint-Gence

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	VINCENT Tolsee		
Date d'embauche	01/03/2021		
Formation initiale	EJE		
Expérience(s) professionnelle antérieure	Directrice de crèche		
Durée de travail hebdomadaire au Relais	21 heures		
Formation continue envisagée	Formation de formateurs pour créer des outils d'accompagnement afin de faire évoluer les connaissances et postures professionnelles des assistantes maternelles		

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

Pour faire fonctionner le RPE au sein du futur pôle enfance intercommunal, il est envisagé d'augmenter le temps de travail du poste d'animation à concurrence du temps complet, notamment pour faire face à l'augmentation du périmètre géographique couvert avec l'intégration de la commune de Nieul.

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction			
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)			

2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires		8h30-12h00 Temps collectif	8h30-12h00 Travaux administratif et partenariat		8h30-12h00 Temps collectif	
	Horaires						
Après - midi	Horaires		13h00-16h30 Permanences téléphoniques et rendez-vous	13h00-16h30 Permanences téléphoniques et rendez-vous		13h00-16h30 Permanences téléphoniques et rendez-vous	
	Horaires						
Total heures			7	7		7	

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	5,5	26,20
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	5	23,80
Temps collectifs et animations en présence des enfants	7	33,34
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	3,5	16,66
Autre(s) (préciser)		

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

Non prévu à ce jour.

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	X	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :	Salle polyvalente	
... a une signalétique	X	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité		X
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	X	
... dispose d'une salle de réunion		X
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)		X

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? À quelle échéance ?

Intégration du relais au sein d'un pôle enfance intercommunal à construire : nouveaux locaux en accès de plain-pied, avec espaces extérieurs, salle de réunion et bureau d'accueil garantissant la confidentialité. Mise en service possible en 2024.

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Saint-Gence	Gymnase	Lieu d'animation, accès régulier
Saint-Gence	Bibliothèque	Lieu d'animation, accès régulier
Rochechouart	Musée	Lieu d'animation, 3 fois par an

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable	X	
... un ordinateur fixe		X
... un ordinateur portable	X	
... un photocopieur	X	
... une imprimante	X	
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion	X	
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule		X

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

Renouvellement d'un ordinateur.

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Les communes de Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac sont situées au sein de la seconde couronne de Limoges et font partie de la communauté d'agglomération « Limoges Métropole ». Depuis plusieurs années, leur population est en augmentation. Le territoire compte 5.635 habitants (*Données INSEE au 1^{er} janvier 2019*).

Un multi-accueil parental a été ouvert en 2001 sur la commune de Saint-Gence avec 12 places. Après plusieurs extensions à 16 puis 18 places, il dispose depuis septembre 2014 de 25 places.

Le SIEPEA (Syndicat Intercommunal Enfance Petite Enfance Adolescence), créé en 2004, gère et coordonne les actions de trois structures (crèche, RPE et ALSH). Au 1^{er} juillet 2015, le SIEPEA a intégré le multi-accueil Malices et Chocolat.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ouvert en juillet 2004, dans des locaux attenants à l'école primaire de Veyrac, compte 110 places, dont une section maternelle qui accueille les enfants dès 3 ans.

Le Relais Assistants Maternels (depuis 2021 nommé le Relais Petite Enfance) ouvert en juin 2004 se trouve au premier étage de la salle polyvalente de Peyrilhac. Initialement ouvert 17h00 par semaine, il fonctionne depuis 2008 à 21h00 par semaine.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

De janvier 2023 à août 2024 :

- Maintenir sur le territoire une offre d'accueil à destination des mineurs qui soit accessible, qualitative et suffisante, pour permettre aux parents de poursuivre leur activité professionnelle et favoriser l'attractivité du territoire.
- Continuer à maîtriser l'ensemble de la politique enfance jeunesse sur le territoire afin de favoriser la cohérence et la complémentarité des actions éducatives.
- Développer la communication du SIEPEA et les outils dédiés.
- Intégrer la commune de Nieul dans le SIEPEA.

Les enjeux du Relais Petite Enfance (RPE) :

- Des temps de permanences en direction des familles donnent une information globale sur les différents modes d'accueil existant sur le territoire.
- Travailler en lien avec les différentes mairies afin de donner une information de qualité aux familles (sites internet, bulletins municipaux...)
- Le Relais Petite Enfance va œuvrer afin de centraliser l'ensemble des demandes et assurer le suivi. Des points réguliers sont à effectuer avec les responsables de structures.
 - Le RPE participe à l'observatoire des conditions d'accueil sur le territoire.

À partir de 2024 :

Au sein du pôle enfance intercommunal, une intégration des assistantes maternelles de Nieul au relais sera effective et un développement des liens avec cette commune prendra tout son sens.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

Le SIEPEA vit actuellement une mutation profonde.

Un diagnostic de territoire réalisé fin 2021 a mis en évidence l'attractivité de ce secteur à la position stratégique au nord-ouest de Limoges.

Depuis début 2022, le périmètre géographique du SIEPEA s'est étendu avec l'adhésion de la commune de Nieul.

En 2023, les travaux de construction d'un pôle enfance intercommunal regroupant l'ensemble des services du SIEPEA à Saint-Gence débuteront.

En effet, les locaux mis à disposition par les communes sont soit inadaptés (comme ceux du RPE peu accessibles et mal isolés), soit de capacité insuffisante pour prendre en charge l'augmentation de la fréquentation issue de l'intégration de la commune de Nieul.

Ainsi, les objectifs de ce projet de construction d'un pôle enfance intercommunal sont :

- le redimensionnement des structures pour les adapter aux besoins d'un territoire redéfini avec l'intégration de la commune de Nieul ;
- l'amélioration de l'offre d'accueil des enfants ;
- l'amélioration des conditions de travail des équipes.

Comme tout projet de dimension intercommunale, il se caractérise par la mutualisation des moyens.

Le pôle enfance intercommunal favorisera la visibilité et l'attractivité du RPE. Compte tenu du fait que presque 50 % des assistants maternels sont âgés de plus de 50 ans, la mission de promotion de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel revêt un enjeu majeur. Cette mission pourra être renforcée et sera dotée de davantage d'impact avec un repositionnement du RPE en un point central du territoire dans des locaux spacieux et modernes.

La création d'un lieu d'accueil enfant parent est fortement envisagée.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Le Relais Petite Enfance participe à l'observatoire des conditions d'accueil sur le territoire et enregistre les demandes. Ce travail en partenariat avec les différentes structures du SIEPEA permet de mieux connaître les besoins des familles, l'offre existante sur le territoire et d'aider les élus dans leurs prises de décision.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Le RPE a un partenariat :

- avec les écoles maternelles des différentes communes (les liens seront à tisser avec l'école de Nieul le moment venu). Chaque année aux mois de mai et juin les enfants et leurs assistantes maternelles sont accueillis par groupe au sein d'une classe de petits. C'est un moment d'immersion dans la classe et l'école qui favorisera la rentrée des enfants.
- avec la bibliothèque de Saint-Gence où chaque mois est proposé une action de découverte de livres et d'histoires.

- avec la Mairie de Saint-Gence pour le prêt de son gymnase afin de proposer des temps d'éveil à l'expression corporelle.
- avec l'ALSH où 2 temps de rencontres avec le RPE sont organisés à chaque période de vacances scolaires.
- avec la crèche où les échanges sont pour l'instant uniquement autour du langage des signes.

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le site du SIEPEA informe les familles sur les possibilités d'accueil de 0-18 ans. Le site évolue progressivement.	<p>Constat :</p> <p>Le site est fréquenté par de nombreuses familles déjà en lien avec l'ALSH et la crèche. Les informations du RPE doivent être actualisées de manière régulière.</p> <p>Enjeux :</p> <p>Renforcer l'accès des parents à une information détaillée sur les modes d'accueil.</p>

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Valoriser et actualiser le site du SIEPEA	Temps de travail	Connaissance du site par toutes les familles	Chaque fin d'année	Nombre de familles et nombre de visiteurs

➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
Pas exploité car manque de temps	Besoins de temps

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Répondre à ce service	Temps	Répondre aux familles	Chaque fin d'année	Nombre de demande des familles

➤ **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée					

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>De nombreux parents se rapprochent du RPE pour une aide dans leur recherche vers une assistante maternelle et souhaitent être accompagnés dans leur rôle d'employeur.</p> <p>La mise en relation du parent vers l'assistante maternelle se fait pour l'instant uniquement à travers les listes.</p>	<p>Constats :</p> <p>Les parents qui se sont adressés directement à une assistante maternelle sans l'aide du RPE, y viennent dès qu'il y a incompréhension au niveau du contrat ou lors de mésentente.</p> <p>Le guichet unique et l'orientation des parents vers les relais par les assistantes maternelles peuvent permettre une amélioration de la qualité relationnelle entre le parent et l'assistante maternelle.</p> <p>Enjeux :</p> <p>Accompagner les parents et futurs parents depuis la définition de leur besoin d'accueil jusqu'à la solution.</p>

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Temps de permanence pour recevoir et informer les parents et futurs parents	Ressources humaines Permanence d'accueil Tenir à jour les listes des assistantes maternelles	Croiser l'offre et la demande Satisfaire les besoins d'accueil sur le territoire	Période du projet	Nombre de parents et futurs parents reçus durant les temps de permanence Le nombre de demandes satisfaites.
2	Élaborer un document remis par les Mairies aux parents à l'occasion d'une naissance	Outils de communication (à travers le site, courriel) Liens avec les Mairies	Suivi des demandes		Nombre de contacts par correspondance (courriel, tél) en lien avec leur recherche et besoins
3	Encourager l'assistante maternelle à utiliser le RPE	Tisser des liens	La fréquentation du RPE	Période du projet	Nombre de parents orienté par les assistantes maternelles

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
De nombreux parents se rapprochent du RPE pour une aide dans la recherche d'un mode d'accueil et dans la contractualisation.	Constats : Certains ne viennent que sur conseil de l'assistante maternelle ou lors de conflit. Certains ne connaissent pas le RPE. Les parents ont des difficultés dans ce rôle. Enjeux : Accompagner les parents et futurs parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur et favoriser l'information des parents.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Favoriser l'information des parents	Ressources humaines en informatique Temps de permanences Communication à travers le site du SIEPEA. Intervention de la FEPEM, la DREETS.	Accroître l'information des parents et les orientations vers les organismes compétents. Rendre les parents autonomes.	Durée du projet	Nombre de demandes de parents pour un accompagnement. Fréquentation du site.
2	Mettre en place des réunions (intervention de la FEPEM, la DREETS)	Budget intervenant	Éviter les litiges entre les deux parties	Durée du projet	Nombre de contacts en lien avec des problématiques contractuelles. Nombre de réunions. Nombre de parents présents lors de réunion.

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Connaissances à renforcer sur le métier de professionnel de la petite enfance. L'information est donnée aux nouveaux candidats à l'agrément. Constat de lacunes concernant leurs droits et devoirs.</p>	<p>Constats : Bonne fréquentation du RPE. Peu de demande de ressources documentaires. Les nouveaux candidats se rapprochent très rapidement du RPE. Enjeux : Maintenir le taux de fréquentation du RPE. Développer de nouveaux outils en direction des professionnels pour s'approprier les droits et devoirs.</p>

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Réunion spécifique sur les droits et devoirs	Intervenants spécialisés	Améliorer l'information auprès des professionnels	Sur la période du projet	Nombre de réunions annuelles. Nombre de participants par réunion et évolution.
2	Développer les ressources documentaires et les valoriser	Budget pour la Documentation	Progression de la posture professionnelle -	Sur la période du projet	L'évolution de la dynamique d'information à travers la documentation. Évolution des postures professionnelles.
3	Donner des informations sur le métier d'assistant maternel	Interventions dans les formations pour adultes (souvent en reconversion) sur le métier	De nouvelles demandes d'agrément	Sur la période du projet	Nombre de demandes d'agrément

- **Informier et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
Pas de demande d'accompagnement	Constat : Les assistantes maternelles disent s'y être inscrites. Enjeux : Définir du temps pour exploiter l'outil.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Identifier les difficultés d'inscription et répondre aux familles	Temps de gestion. Outil informatique.	Inscription de toutes les assistantes maternelles et exploitation de l'outil	Chaque année	Nombre d'assistantes maternelles inscrites. Nombre de familles contactées.

➤ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
Fréquentation du RPE par les assistantes maternelles : 22 sur 39 en 2021-2022	<p>Constat :</p> <p>Bonne fréquentation du RPE par les assistantes maternelles.</p> <p>Peu de fréquentation de réunions en soirée.</p> <p>Temps d'échanges pendant l'animation au relais.</p> <p>Demandes d'écoute par téléphone ou à travers un rendez-vous.</p> <p>Enjeux :</p> <p>Continuer à les sortir de l'isolement et permettre à ces professionnels de mieux vivre leur métier.</p>

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Proposer des temps d'analyse de pratiques sur les temps d'animation avec un cadre prédéfini	Budget pour un intervenant	Fréquentation du relais sur les temps d'analyse de pratique	Sur la période de projet	Fréquentation sur temps spécifique
2	Réaliser un questionnaire pour connaître les attentes des assistantes maternelles en matière d'échange et d'écoute	Outil informatique	Réponse d'un grand nombre d'assistante maternelle	Sur l'année 2023	Nombre de réponses
3	Rebondir sur des sujets en lien avec les pratiques professionnelles pour créer les échanges	Formations sur les techniques d'animation, sur l'analyse des pratiques, sur la didactique d'apprenant	Épanouissement professionnel des assistantes maternelles	Sur la période du projet	Moins d'arrêts maladie. Moins de conflits avec les parents. Bienveillance constatée dans la prise en charge de l'enfant.

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Fréquentation régulière du RPE par les assistantes maternelles.</p> <p>Les enfants s'approprient les lieux et sont à l'aise.</p>	<p>Constats :</p> <p>Bonne fréquentation du RPE par les assistantes maternelles.</p> <p>Certaines ont des difficultés à se positionner dans une situation de travail au RPE (puisqu'elles ont en charge l'enfant au relais) et restent sur des attentes de consommatrices.</p> <p>Très bonne appropriation des lieux par les enfants grâce à une régularité de présence.</p> <p>Enjeux :</p> <p>Identifiés ces personnes en difficultés et les accompagner.</p> <p>À travers les ateliers, encourager la professionnalisation.</p> <p>Permettre aux enfants des découvertes diverses.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Permettre une aide à la professionnalisation à travers les ateliers d'éveil	Budget intervenants	Bonne posture professionnelle Remise en question facilitée	Sur la période du projet	-progression de la posture professionnelle
2	Mettre en place des ateliers avec des objectifs bien identifiés	-temps de préparation	Echanges facilités	Sur la période du projet	-nombre d'assistantes maternelles fréquentant le RPE
3	Proposer aux enfants des découvertes	Budget : -matériels créatifs -jeux, jouets	Découvertes et appropriation des espaces	Sur la période du projet	- Enfants en confiance pour jouer et s'épanouir

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Depuis 2021 participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> 10 assistantes maternelles à la formation « sauveteur secouriste », 2 assistantes maternelles à la formation sur « les émotions ». 3 assistantes maternelles sur la formation « livret d'accueil » 2 assistantes maternelles sur la formation « comptines et histoires » Et 4 assistantes maternelles sur une formation interne au SIEPEA « un mot, un signe » <p>Souhait d'assistantes maternelles de changer de profession lorsque leurs propres enfants seront autonomes.</p>	<p>Constat :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation en baisse sur des formations. Relance régulière de proposition de formation. Souhait de formation à proximité du RPE. Certaines disent avoir effectué toutes les formations proposées. Difficulté à se renouveler et préfère rester sur des acquis. La remise en question est difficile. Les parents ont des difficultés à laisser partir les assistantes maternelles en formation <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer de nouvelles formations. Dynamiser les assistantes maternelles dans la recherche d'une meilleure posture. Interroger les assistantes maternelles sur leurs souhaits de formation ou progression.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Élaborer un questionnaire pour mieux cerner leurs besoins	Informatique	Retours du questionnaire	Sur l'année 2023	Nombre de réponses reçues
2	Proposer des formations en adéquation avec leurs demandes	Ressources documentaires partenariat	Participation active	Sur la période	Nombre de participant aux différentes formations proposées
3	Les accompagner pour trouver les motivations à se renouveler	Moyen informatique. -Réunions.	Plus de départ en formation	Sur la période du projet	Nombre de participant aux différentes formations proposées
4	Sensibiliser les parents sur l'importance de la formation	Permanence sd'accueil	Départ en formation soutenu par les parents	Sur la période du projet	Retour des parents concernant les formations reçues par les assistantes maternelles

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ **Lutter contre la sous-activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
Pas de sous-activité subie, c'est souvent un choix d'accueillir moins d'enfant car fin de carrière	Constats : Beaucoup de demande d'accueil par les parents. La demande est supérieure à l'offre. Enjeux : Rester dans une amélioration de la posture professionnelle pour permettre une qualité d'accueil.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Maintenir une qualité d'accueil	Budget pour intervenants. Déplacements pour projets inter RPE.	Places pourvues	Sur la période de projet	Aucune place vacante chez les assistantes maternelles. Qualité d'accueil optimale.

➤ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
Beaucoup de départs à la retraite sans avoir la même proportion de nouvelles demandes d'agrément	<p>Constats :</p> <p>Malgré une meilleure convention le métier reste peu attractif. Difficulté de s'installer pour des jeunes car immaturité, pas de logements. Souvent les nouveaux agréments sont liés à une reconversion.</p> <p>Enjeux :</p> <p>Faire connaître le métier sur le territoire.</p>

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Diverses actions : voir la mission renforcée				

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
<p>Le nombre d'assistantes maternelles est assez stable : 3 assistantes maternelles se sont installées sur Peyrilhac, 2 départs ont été effectifs pour l'année 2021 et 1 en 2022.</p> <p>Plus de 40 % des assistantes maternelles ont plus de 50 ans, les demandes de garde sont toujours supérieures à l'offre. Il faut un renouvellement progressif du nombre d'assistantes maternelles sur le secteur et également faire naître des vocations pour ce métier.</p> <p>Il y a de moins en moins de sous-activité subie. Lorsqu'il y a sous-activité, c'est par choix pour aborder la retraite progressivement ou pour concilier sa vie personnelle et professionnelle.</p> <p>En lien avec les demandes, les assistantes maternelles demandent l'augmentation de leur agrément et actuellement les restrictions d'âge sont levées. Cette augmentation montre également le besoin de places.</p> <p>Le métier reste peu attractif car peu connu, la complexité administrative reste également un frein.</p>

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Accompagnement des professionnelles en sous-activité subie : - Identifier les problématiques grâce aux échanges. - Permettre la remise en question de sa posture professionnelle par l'analyse des pratiques - Utiliser les moyens de communications (monenfant.fr, assmat87.fr, instagram, pôle emploi, RPE...)	Échanges réguliers physique ou téléphonique. Faire appel à un intervenant pour l'analyse des pratiques. Accompagner pour développer ces moyens de communications.	Trouver de nouveaux employeurs et être à l'aise avec sa posture professionnelle	2023-2027	Toutes les places pourvues et posture en amélioration
2	Valoriser la profession dans les bulletins municipaux des différentes communes	Prendre contact régulièrement avec les communes et proposer un article valorisant la profession	Susciter des vocations pour ce métier	2023-2027	Augmentation du nombre de professionnels
3	Faire connaître la profession aux futurs diplômés CAP AEPE et également aux personnes en formation pour la garde d'enfants à domicile	Préparer ces outils : - Les enjeux pour l'enfant - Les enjeux pour les parents - Les enjeux pour l'ass mat. Et mener un travail de recherche par groupe.	Faire connaître et découvrir la profession d'assistant maternel	2023-2027	Augmentation du nombre de professionnel
4	Journée de l'enfance du SIEPEA. Communication par l'intermédiaire de panneaux photos. Mise en place d'ateliers de jeux tenus par les assistantes maternelles	Panneaux de photos, disponibilité pour des échanges autour de la profession. Valorisation des professionnelles à travers des ateliers.	Permettre la découverte du monde des assistantes maternelles	2023-2027	Taux de participation à cette journée

5	Mettre en place une dynamique pour la journée de l'assistante maternelle	Journée portes ouvertes	Attirer les personnes pour découvrir le métier à travers des échanges et des ateliers	2023-2027	Participation des assistantes maternelles et nombre de demandes d'informations sur le métier
6	Créer des partenariats avec les différents relais pour valoriser le métier	Budget de déplacement Réunions et échanges et beaucoup de temps	Création de partenariats et actions	2023-2027	Dynamique de réunion et participation